



ATTESTATION

Conformément aux alertes météorologiques transmises par les services de l'Etat (alerte « vents violents » de la préfecture du Nord) et les services de Météo France compétents,

Je soussigné, Monsieur Julien QUENNESSON, Maire de Somain,

Atteste que des vents très violents ont provoqué des dégâts importants sur bon nombre de biens publics et privés sur le territoire de la Ville de Somain entre les 18 et 21 février 2022.

Le centre météorologique interrégional de Lille a d'ailleurs qualifié cet événement climatique de « très forte tempête hivernale nécessitant une vigilance particulière ».

En foi de quoi, cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Somain, le 21 février 2022

Le Maire,
Julien QUENNESSON